

Mairie du MOLAY-LITTRY
Calvados

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 DÉCEMBRE 2025

Présents : Mr BERTIER, Mme MOTTIN, Mrs FURDYNA, PHILIPPE, Mmes GODARD, LE BATARD, Mrs PLINE, DIMÉSIC, Mme LÉONARD, Mr VILLEDIEU, Mmes LEGOUPIL, PHILIPPE, LAVAL, Mrs MAHIEU, MARY, DEFRANCE, Mme GUILLEMIN, Mr MORICE, Mmes AGNÈS, DUPONT.

Absent Excusé : Mrs MARIOTTI, MAHEUT.

Secrétaire : Mme DUPONT

Pouvoir : Mr MARIOTTI a donné pouvoir à Mr VILLEDIEU

2025/125 / NOS P'TITS PRODUCTEURS

Le Conseil Municipal a pris connaissance de l'activité de l'association « Nos P'tits Producteurs » et notamment avec l'ouverture d'une Epicerie Solidaire.

Le Conseil Municipal se félicite de cette initiative.

Le CCAS de la Commune va s'associer à cette démarche afin de permettre aux familles et aux personnes en difficulté d'accéder à ces produits.

2025/126 : CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Mme AGNÈS, Conseillère Municipale, informe le Conseil Municipal que la réunion du Conseil Municipal des Jeunes le 3 décembre dernier avait pour but de finaliser les animations de la soirée du 5 décembre 2025.

Le Conseil Municipal des Jeunes a également géré les courriers déposés pour le Père Noël et pris en charge ceux-ci.

Le Conseil Municipal est revenu sur les festivités organisées le 5 décembre 2025 par l'APE des Mineurs et les agriculteurs avec notamment le défilé des tracteurs illuminés.

Malgré les intempéries, cette animation a eu un véritable succès, le Conseil Municipal remercie l'ensemble des participants et les encourage à renouveler celle-ci.

Le Maire reviendra lors de la cérémonie des vœux sur cette manifestation pour la mettre à l'honneur.

2025/127 : COMMISSION JEUNESSE ET SPORTS, ASSOCIATIONS

Mme AGNÈS, Conseillère Municipale, a présenté au Conseil Municipal les différents thèmes abordés lors de la réunion de la Commission le 15 décembre dernier :

- 2 Molystriens : Mr Jean DESPLANQUES et Mme Manon LEVAYER ont reçu la médaille de la reconnaissance des adhérents des associations à la Préfecture.

La Commission propose pour constituer les dossiers des futurs promus de travailler en collaboration avec les associations. L'idée serait de profiter du forum des associations pour remettre ces distinctions.

Le Conseil Municipal est favorable à cette initiative.

La Commission va préparer une charte précisant les conditions d'attribution des subventions communales pour les associations, qui sera applicable pour le budget 2026.

Les travaux d'éclairage du stade d'honneur route de Tournières donnent satisfaction et ceux pour le stade rue des Mesliers vont être chiffrés pour 2026.

Les contrôles obligatoires des aires de jeux ont permis d'identifier les travaux de sécurisation de ces équipements.

Le Conseil Municipal souhaite connaître la fréquentation du site de la rue des Barres.

Le Conseil Municipal confirme :

- l'adhésion à ANDES de la Commune pour les années à venir.

2025/128 : PLAN DE SAUVEGARDE

Mr PHILIPPE, Adjoint au Maire, présente au Conseil Municipal le travail mis en place en collaboration avec les divers services de l'Etat pour le Plan Communal de Sauvegarde.

Celui-ci tient compte des différents risques pouvant être identifiés sur la Commune et les moyens à mettre en œuvre.

L'objectif du Plan Communal de Sauvegarde est d'organiser la préparation et la réponse au profit de la population lors des situations de crise.

Chacun a pris connaissance des divers éléments à intégrer dans ce document obligatoire pour la Commune.

2025/129 : LOGEMENT 1A RUE DE DAHLENBURG

Le Conseil Municipal décide d'accorder une remise de 50 euros pour le loyer du mois de janvier 2026 à Mme Emmanuelle VAUTIER pour le logement qu'elle occupe 1A rue de Dahlenburg.

Cette réduction tient compte des nuisances rencontrées par la locataire lors de son installation.

2025/130 : CRÉDIT-BAIL

Le Maire informe le Conseil Municipal que le crédit-bail concernant le DUSTER immatriculé FP-279-BK arrive à échéance le 26 mars 2026.

La Commune a 2 options :

- devenir propriétaire du véhicule en réglant l'option d'achat de 146,62 euros
- restituer le véhicule auprès du concessionnaire automobile.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à retenir l'option d'achat qui sera inscrite au budget 2026 pour devenir propriétaire de ce véhicule.

La Commission des Services Techniques, dans le cadre de la préparation du budget, va établir un état des lieux du parc des véhicules et recenser les besoins à venir pour orienter les décisions à prendre pour le bon fonctionnement des divers services.

Le Conseil Municipal sera tenu informé de l'avancement de ce dossier.

2025/131 : LOGO DE LA COMMUNE

Mr DEFRANCE, Conseiller Municipal, présente au Conseil Municipal le logo finalisé tenant compte des diverses remarques formulées lors du dernier Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité celui-ci, il sera présenté officiellement à la cérémonie des vœux.

Les finalistes du concours seront également mis à l'honneur lors de cette soirée.

2025/132 : EGLISES

Le Conseil Municipal s'interroge sur l'utilisation du chauffage dans les églises et demande au Maire de se rapprocher des intéressés pour connaître les modalités de fonctionnement.

En effet, le Conseil Municipal déplore le manque de chauffage dans ces édifices alors que les installations sont faites.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme

Le Molay-Littry, le 18 Décembre 2025

Le Maire,

